



L'AIM est l'association internationale des mutuelles et des caisses d'assurance maladie. Les membres de l'AIM sont des organisations solidaires à but non lucratif fonctionnant sur la base d'une gouvernance démocratique. Il s'agit d'acteurs sociaux proposant des prestations de santé, de traitement et d'autres avantages sociaux tout faisant entre autres la promotion du respect, de l'inclusion et de la protection des groupes vulnérables.

L'heure d'une solidarité pandémique est venue !

Durant cette pandémie de COVID-19 sans précédent, l'unité, la solidarité et l'entraide constituent plus que jamais des valeurs vitales qui doivent se trouver au cœur de toutes les décisions des citoyens, de la société civile et des institutions à un niveau national, européen et international.

Plus que tout, l'AIM et tous ses membres souhaitent souligner l'importance du rôle des services de santé comme piliers fondamentaux du bon fonctionnement d'un système de santé. Nous souhaitons également mettre en lumière la nécessité de former des professionnels de santé de haut niveau, qui se trouvent aujourd'hui en première ligne dans la lutte contre cette pandémie.

Les mutuelles se sont toujours engagées dans la défense et la promotion de services de santé de qualité, que ce soit en développant elles-mêmes des structures de santé ou en encourageant les autorités publiques à maintenir des niveaux élevés d'investissement.

Dans ce contexte, nous partageons de nombreuses inquiétudes concernant le présent, mais aussi l'avenir. À la lumière de ces enjeux, nous souhaitons formuler un appel multidimensionnel.

Nous appelons :

- Tous les citoyens à agir de manière responsable suite aux mesures et aux actions préventives recommandées par l'UE pour ralentir et contenir la propagation du virus. Cela contribuera à protéger toute la population face aux conséquences les plus graves du virus, en particulier les groupes les plus vulnérables. En adoptant un comportement responsable, tous les citoyens contribuent à aider les professionnels de santé et leurs familles, qui chaque jour s'exposent aux pires risques en se battant en première ligne, pour lutter contre ce virus et sauver autant de vies que possible.
- L'industrie des soins de santé à mettre sur le marché des technologies de santé efficaces à un prix abordable afin d'en assurer l'accessibilité et l'abordabilité pour les systèmes de santé, les professionnels des soins et les patients. L'industrie pharmaceutique doit assurer la diversité de ses fournisseurs et permettre l'usage le plus large possible des produits de soins de santé pour lutter contre le virus.

- Les gouvernements nationaux européens à faire preuve de solidarité entre États membres de l'UE et à agir ensemble pour lutter contre ce virus. Il convient de noter que plusieurs hôpitaux universitaires du Land de Bade-Wurtemberg en Allemagne prennent en charge des patients atteints du COVID-19 en provenance d'Alsace, département voisin situé en France. Un autre bon exemple de solidarité est la suspension du remboursement de la dette européenne et de la règle de déficit, décidée par les ministres européens des Finances des États membres. Les décisions nationales isolées ne peuvent pas fournir les solutions à long terme que nécessite cette crise massive du COVID-19. Dans la mesure où les États membres sont proches sur le plan géographique et interdépendants sur le plan économique, les mesures nationales risquent de s'avérer inefficaces.
- Les pays de l'UE à agir de manière coordonnée, illustrant l'esprit de solidarité par le biais d'actions concrètes. La situation actuelle prouve que des moyens et des ressources gigantesques sont nécessaires pour apporter une réponse adéquate aux besoins en matière de santé de tous les pays de l'UE et du monde. Les équipements de protection (tout particulièrement les masques) et d'autres biens essentiels tels que les médicaments ne doivent **pas** être retenus.

Au-delà de la crise et dans une approche prévoyante, nous appelons à confier à l'UE un rôle plus important dans le domaine de la santé publique, notamment dans la lutte contre les pandémies. L'UE et ses États membres doivent réfléchir aux manières les plus adaptées de renforcer le rôle de l'UE. Cela peut inclure des changements potentiels de cadre juridique.

Les dimensions sociale, sanitaire et environnementale doivent véritablement être placées en tête de l'ordre du jour et fonder toutes les décisions politiques. En effet, il convient de soutenir des réponses durables fondées sur le renforcement des systèmes sociaux et sanitaires : si la principale priorité consiste à contenir la pandémie, un véritable changement de paradigme est nécessaire dans un second temps.

L'Afrique et l'Amérique latine sont pour l'instant les deux continents les moins affectés par le COVID-19. Toutefois, le nombre de cas s'y multiplie rapidement. Si les systèmes de santé africain et latino-américain devaient se retrouver en difficulté face à la crise, une solidarité européenne doit également être proposée afin de contribuer à limiter la crise et à étendre les plans de protection sociale. Les pays disposant de systèmes de protection sociale solides bénéficient d'un mécanisme intégré précieux pour faire face à l'impact socioéconomique de la crise. Nous devons nous assurer de ne laisser personne de côté à travers le monde.

Enfin, l'AIM souhaite également attirer l'attention sur le fait que les mutuelles et leur rôle en tant qu'acteurs sociaux constituent un élément essentiel et influent l'économie européenne et mondiale. C'est pourquoi elles nécessitent un cadre juridique européen adapté aux spécificités des entreprises de l'économie sociale et le même soutien financier que n'importe quelle autre entité.

L'heure d'une solidarité pandémique est arrivée ! C'est selon nous la meilleure manière de protéger la santé des citoyens et de sauver autant de vies que possible.